

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Ville de Narbonne
DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département
DE L'AUDE

Arrondissement
De NARBONNE

COMMUNE
DE NARBONNE

Le 13 avril 2023, le Conseil d'administration s'est réuni en session ordinaire, par convocation en date du vendredi 07 avril 2023

Sous la présidence de **M. Didier MOULY**

Présents :

M. Didier MOULY, Mme Christine DAUZATS, Mme Nathalie HUYNH-VAN, Mme Dominique MARTIN-LAVAL, M Patrick BARDY, Mme Anne-Marie GUITARD, Mme Monique PIERRE

Absents ayant donné procuration :

Mme Virginie BIROCHEAU, Mme Anne-Marie BONNERY, Mme Catherine HAUSER

Absents :

Mme Michelle MALLARD, M. Michel DE BRAQUILANGES, M. Jean-Claude PUCHE
Secrétaire de séance élu selon l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales : Mme Christel MACE

OBJET : ACTUALISATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS M22 AU 01/04/2023

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
Vu le Budget M22 du Centre communal d'action sociale,
Considérant qu'il y a lieu d'arrêter le tableau des effectifs pour l'année 2023 afin de tenir compte des ajustements suivants :

- Avancements de grade et promotions internes suite à la campagne d'avancement 2022,
- Modification de grade d'agents dans le cadre de la mise en application du PPCR (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations),
- Départs à la retraite et mutations,

Il est précisé que les crédits sont prévus au budget de l'exercice 2023.
Je vous propose :

- d'adopter le tableau joint, qui prévoit de fixer l'effectif emplois nécessaire au fonctionnement des services;
- de charger Monsieur le Président, ou son représentant légal dûment désigné, d'exécuter la présente délibération et de signer tout document de type administratif, technique ou financier relatif à ce dossier.

- 10 voix « Pour »

Le Conseil adopte à l'unanimité.

Date de publication
sur Internet :

21 AVR. 2023

Acte certifié exécutoire par
Publication le : 20/04/2023
Réception par la sous-préfecture
de Narbonne, le : 20/04/2023
(si transmission prévue par les textes)
Pour le Président du CCAS
de Narbonne et par délégation



Maitre Didier MOULY
Maire de Narbonne
Président du Grand Narbonne
Président du CCAS

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 011-261100234-20230413-2023014-DE

ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
ETAT DU PERSONNEL AU 01/04/2023**

ETAT DU PERSONNEL CCAS M22 au 01/04/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Attaché Territorial	A	1		1			0
Rédacteur Territorial Principal 1 CL	B	1		1	0,7		0,7
Rédacteur	B	1		1		0,7	0,7
Adjoint administratif territorial	C	1		1		1	1
Adjoint administratif territorial principal 1ere classe	C	5		5	4,2		4,2
Adjoint administratif territorial principal 2eme classe	C	1		1	1		1
	Total	10	0	10	5,9	1,7	7,6
FILIERE SOCIALE (d)							
Agent social territorial	C	37	47	84	40,98	29,64	70,62
Agent social territorial principal de 2 Cl	C	22	1	23	20,76		20,76
Agent social territorial principal de 1 Cl	C	7		7	6		6
	Total	66	48	114	67,74	29,64	97,38
TOTAL GENERAL		76	48	124	73,64	31,34	104,98